



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1) Identification de l'organisme qui passe le marché :** La Communauté de Communes du Pays Rhénan - 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM - Tél : 03.88.06.74.30 - Courriel : contact@cc-paysrhenan.fr
- 2) Pouvoir Adjudicateur :** Monsieur Denis HOMMEL, Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan.
- 3) Le Pouvoir Adjudicateur agît pour le compte de :**
L'Office de Tourisme du Pays Rhénan – 32 rue du Général de Gaulle – 67410 DRUSENHEIM
- 4) Objet du marché :** Fourniture de titres restaurant dématérialisés sur carte à rechargement mensuel pour les agents de la Communauté de communes du Pays Rhénan et les agents de l'Office de Tourisme du Pays Rhénan.
- 5) Mode de passation :** Procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
- 6) Type de contrat :** Accord-cadre avec maximum, passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant maximum de ce marché à bons de commande s'élève à 60 000,00 € HT annuels.
- 7) Durée du contrat :** L'accord-cadre est conclu pour une période de 1an, à compter du 01/01/2022, renouvelable 2 fois par période d'1 an. Il prendra fin, au plus tard, le 31/12/2024.
- 8) Dématérialisation de la procédure de consultation sur notre profil-acheteur :**
<https://www.marches-securises.fr>, permettant :
 - le téléchargement du dossier de consultation
 - les questions des candidats et les réponses subséquentes du pouvoir adjudicateur
 - la remise des candidatures et des offres par voie électronique, obligatoire
- 9) Date limite de réception des plis :** Le mardi 19 octobre 2021 à 10h00.
- 10) Jugement des offres :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés à l'article 7.2 du R.C.
- 11) Délais de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- 12) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits :** Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.
- 13) Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le mercredi 15 septembre 2021.

Denis HOMMEL
Président